



Bulletin du Collectif Koltchenko
www.collectifkoltchenko.blogspot.fr

Liberté pour Alexandr Koltchenko, Oleg Sentsov et G. Afanassiev, activistes de Crimée, kidnappés et emprisonnés par l'Etat russe !

N°1 - Novembre 2015

L'Etat russe a condamné Alexandr Koltchenko à 10 ans d'emprisonnement, Guennadi Afanassiev à 7ans, et Oleg Sentsov à 20 ans de la même peine. L'accusation de « terrorisme » qui a servi à couvrir ces ignobles décisions d'un tribunal qui exécute les ordres du pouvoir politique russe n'a aucun fondement.

Depuis plusieurs mois, nos organisations ont lancé une campagne pour informer de la situation faite notamment à A. Koltchenko, connu en Crimée pour ses engagements antifascistes, syndicaux, anarchistes, écologistes. Nous soutenons bien entendu aussi le cinéaste O. Sentsov, G. Afanassiev, ainsi que et toutes celles et tous ceux qui sont victimes de la répression du régime de Poutine.

Alexandr Koltchenko, Oleg Sentsov et Guennadi Afanassiev sont condamnés à des années de camps de travail parce qu'ils luttent contre l'oppression exercée par l'Etat russe ; tant sur le territoire russe qu'en Crimée, celle-ci est inadmissible et nous saluons celles et ceux qui résistent.

- ☐ A. Koltchenko est étudiant et militant syndical ; il travaillait aussi comme postier, en parallèle de ses études. Il défend activement, par sa pratique, le droit de s'organiser librement, le droit de créer et faire vivre des organisations associatives, syndicales, écologistes ou politiques.
- ☐ Il fait partie des hommes et des femmes qui luttent contre l'extrême droite, qu'elle soit ukrainienne, russe ou autre.
- ☐ Parce qu'il lutte contre la corruption et pour l'égalité des droits entre tous et toutes, A. Koltchenko, est la cible des clans oligarchiques, en Russie, en Ukraine.
- ☐ A. Koltchenko milite pour le droit de chaque peuple à décider de son avenir.

A travers A. Koltchenko, ce sont les libertés démocratiques de tous et toutes que nous défendons. Notre démarche, comme celle d'A. Koltchenko, s'oppose donc à celles et ceux qui veulent restreindre ces libertés. Nous exigeons la libération d'A. Koltchenko, de G. Afanassiev et du cinéaste ukrainien O. Sentsov.

Pour la libération immédiate d'Alexandr Koltchenko, de G. Afanassiev, d'Oleg Sentsov et pour les libertés démocratiques dans tous les pays, nous appelons à amplifier la solidarité internationale afin de dénoncer leur enlèvement et leur détention par les autorités russes, exiger leur libération immédiate, et pour que le gouvernement ukrainien revendique explicitement leur libération.

Nos organisations se réunissent régulièrement pour décider des actions à mener en France, pour obtenir la libération des prisonnier-es politiques de l'Etat russe ; nous sommes en lien avec des mouvements de nombreux autres pays : c'est une campagne internationale que nous menons, pour la liberté de nos camarades et contre le terrorisme d'Etat du pouvoir politique russe.

Organisations signataires : Ligue des Droits de l'Homme, Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme, Groupe de résistance aux répressions en Russie, Ukraine Action, Russie-Libertés, CEDETIM - Initiatives Pour un Autre Monde - Assemblée Européenne des Citoyens, Action antifasciste Paris-Banlieue, Collectif Antifasciste Paris Banlieue, Mémorial 98, Union syndicale Solidaires, CNT-f, CNT-SO, Emancipation, FSU, FSU 03, CGT Correcteurs, SUD éducation, SUD-PTT, Alternative Libertaire, Ensemble ! (membre du Front de gauche), L'Insurgé, NPA, Fédération Anarchiste, Critique sociale.

Déclaration d'Alexandr Koltchenko lors du procès d'août 2015

Parmi les 4 personnes (Koltchenko, Sentsov, Afanassiev et Tchirny) accusées par le régime de Poutine « d'organisation d'un groupe terroriste lié à l'extrême-droite ukrainienne », Afanassiev et Tchirny avaient, avant le procès, témoigné dans le sens de l'enquête. Mais lors du procès, Afanassiev a déclaré avoir menti sous la torture.

« Je réfute l'accusation de terrorisme. Ceci est un procès fabriqué et motivé par des raisons politiques. La meilleure preuve est qu'on m'a arrêté pour avoir endommagé, en tentant d'y mettre le feu, la porte d'un local, mais cet acte de vandalisme n'a été requalifié en acte de terrorisme que 10 jours plus tard, soit le 13 mai, quand Afanassiev et Tchirny ont été obligés de témoigner dans le sens qui convenait à l'enquête. La formulation de l'acte d'accusation est en elle-même un chef d'œuvre : "A participé à une tentative d'incendie pour déstabiliser les organes du pouvoir en Crimée avec le but de faire pression sur le gouvernement russe pour qu'il accepte de désannexer la Crimée".



Dans le droit fil de cette logique, les gens qui utilisent un préservatif pourraient être accusés de vouloir la déstabilisation démographique du pays et de porter atteinte aux forces armées en empêchant la naissance de futurs soldats. De même, on pourrait traiter de crime le fait de critiquer un fonctionnaire, car cela nuirait à l'image du pays sur l'arène internationale ! On pourrait faire toute une liste de ces formulations extravagantes !

Pendant le procès, nous avons pu entendre des témoignages prouvant que Sentsov et Afanassiev avaient été torturés par des agents du FSB. Et ce sont ces gens-là qui osent nous traiter de terroristes ?

Tous ces procès qui ont lieu en Russie, en plus du nôtre et de celui de Nadejda Savtchenko, ont pour but de prolonger la vie de ce régime, alors qu'en nous jetant en prison, ce régime rapproche lui-même le moment de sa fin et ceux qui croyaient hier encore en la justice et l'ordre commencent à perdre confiance, car ils voient ce qui se passe. Demain ou après-demain, ce sont vos fameux 86% qui renverseront eux-mêmes ce régime autoritaire !

Je voudrais encore ajouter ceci : dans la lettre qu'Afanassiev a écrite depuis la prison de Rostov et dont Dmitri Dinze a fait lecture ici, on apprend qu'un agent du FSB lui avait dit "Le jour où tu vas déposer au procès sera le jour le plus important de ta vie". Apparemment, cette phrase a frappé son cœur et sa conscience et il l'a interprétée à sa manière. Je veux saluer le courage qu'il a fallu à Afanassiev pour prendre la décision de revenir sur le témoignage qu'on lui avait extorqué.

Je voudrais également remercier ceux qui nous soutiennent, Oleg et moi. Je suis d'accord avec les arguments de nos avocats, ils sont justes et raisonnables : pas question pour moi de demander quoi que ce soit à ce tribunal. »

Liberté pour Koltchenko, Sentsov, Afanassiev !

Cette « tribune » a été proposée par des membres du Collectif à plusieurs journaux français.

Mardi 24 novembre s'ouvrira le procès en appel d'Alexandr Koltchenko et Oleg Sentsov à Rostov-sur-le-Don (Russie). Ce sont deux citoyens ukrainiens qui se sont mobilisés contre l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'ont payé de leur liberté.

A l'issue du procès en première instance en août dernier, Sentsov a écopé d'une peine de 20 ans de détention en colonie pénitentiaire et Koltchenko s'est vu infliger 10 ans de prison sous le même régime. Le pouvoir russe qui tient la justice de ce pays en laisse leur reproche d'avoir commis des attentats contre les locaux d'officines favorables au régime de Poutine comme Russie unie, d'avoir fait sauter des monuments comme la statue de Lénine à Simféropol (Crimée) ou encore d'être impliqués dans la préparation d'attentats contre des infrastructures économiques... pour le compte de l'organisation d'extrême droite ukrainienne Pravy Sektor (Secteur droit).

Non seulement Koltchenko et Sentsov nient en bloc ces accusations mensongères, mais elles sont d'autant plus grotesques que Koltchenko, syndicaliste étudiant, militant anarchiste et écologiste est connu pour son engagement antifasciste et pour avoir été déjà agressé lui-même par des nervis d'extrême droite précisément pour cette raison. Quant à Oleg Sentsov, c'est un cinéaste progressiste dont les valeurs et les engagements sont aux antipodes des idées défendues par les ultranationalistes ukrainiens.

Enfin Guenadi Afanassiev, avocat ukrainien, a été condamné à 7 ans de colonie pénitentiaire au printemps dernier à Moscou dans la même affaire après avoir « choisi » de collaborer avec la justice russe. Lors du procès de Koltchenko et Sentsov, il a déclaré avoir faussement accusé ces deux derniers après avoir été torturé. Ce procès qui se voulait exemplaire pour le régime russe a révélé une parodie de justice. En effet, les avocats de la défense n'ont pu faire citer à la barre certains de leurs témoins. De plus l'accusation aux ordres du pouvoir exécutif n'a pas été en mesure d'apporter les preuves matérielles des accusations dont elle a chargé les deux accusés. A aucun moment de ce procès qui a duré un mois Koltchenko et Sentsov n'ont reconnu les faits qui leur sont imputés. Les seules armes qu'ils ont utilisées pour se défendre sont leurs mots et le sourire qu'ils ont souvent arboré durant les audiences afin d'opposer cette liberté de pensée que le pouvoir russe veut étouffer. Enfin Sentsov, Koltchenko et Afanassiev ne cessent de rappeler qu'ils sont des citoyens ukrainiens alors que les autorités russes les considèrent comme russes.

A l'instar d'Amnesty international, de la Fédération internationale des droits de l'homme, de nombreuses autres organisations dans le monde, de cinéastes, artistes, chercheurs ou travailleurs tout simplement, mais aussi de parlementaires européen-ne-s, nous exigeons que Koltchenko, Sentsov et Afanassiev soient libérés immédiatement et que les poursuites dont ils font l'objet soient définitivement abandonnées.

A l'occasion de ce nouveau procès nous tenons à attirer également l'attention sur le sort des prisonnier-e-s politiques ukrainien-ne-s et russes en Russie. Ils et elles témoignent de la nature autoritaire de ce régime qui musèle les médias d'opposition, bafoue la liberté d'expression et l'exercice des droits démocratiques. Depuis le début de sa guerre en Ukraine, la Russie a durci la répression contre ses opposant-e-s. Elle a décidé ces derniers mois d'aggraver les conditions de détention des prisonnier-e-s. Le régime de colonie pénitentiaire est du reste la norme pour tou-te-s les détenu-e-s, c'est un statut, incluant la relégation loin de leur ville d'origine et les travaux forcés, qui se rapprochent de plus en plus du goulag.

Enfin les autorités russes traitent désormais les ONG russes comme ennemis de l'état. En effet, en vertu d'une loi de 2012 relative aux « agents de l'étranger », les ONG recevant des aides financières provenant de l'étranger doivent imprimer la mention « agent de l'étranger » sur toutes leurs publications sous peine de lourdes amendes et de poursuites pénales allant jusqu'à deux ans

d'emprisonnement. La plupart des ONG russes ont refusé de s'y soumettre.

Et comme cette loi visant à discriminer et discréditer les ONG russes ne suffit pas les autorités russes ont fait adopter en mai 2015 une loi sur les « organisations indésirables » pour leur couper les vivres. Ainsi l'association Mémorial qui regroupait et défendait des dissidents sous l'URSS, dénonce les violations passées et présentes des droits humains en Russie, critique l'implication militaire de la Russie en Ukraine comme les poursuites contre les opposant-e-s russes est menacée d'interdiction. Elle vient de recevoir le soutien du secrétaire général du Conseil de l'Europe.

Alors que Koltchenko et Sentsov s'apprêtent à être jugés en appel de façon tout aussi arbitraire qu'en première instance, nous nous inquiétons de la volonté de réorientation de la politique diplomatique des autorités françaises vis-à-vis de la Russie au nom de la lutte contre Daech. Et nous sommes impatient-e-s de savoir si ce rapprochement se fera ou non au prix d'un silence sur les cas de Koltchenko, Sentsov et Afanassiev. L'attitude du Conseil de l'Europe et du Parlement européen montre qu'il est possible et souhaitable de s'exprimer en faveur des droits humains en Russie, les autorités françaises seraient bien inspirées de les imiter.

Alors qu'en France, une chape de plomb pèse sur la question des libertés démocratiques en Russie et dans les territoires militairement occupés, il y a tout à craindre que le silence du gouvernement français soit désormais encore plus pesant. Et c'est ce silence que nous entendons briser.

Agissons pour leur libération, soutenons-les !

Notre collectif tient des réunions publiques, pour informer de la situation des prisonniers et susciter la création de comités locaux relayant la campagne internationale pour leur libération.

Nous avons organisé plusieurs rassemblements devant l'ambassade et les consulats russes, d'autres actions comme le blocage de leurs standards téléphoniques. Une pétition à faire signer dans les lieux publics est disponible. Un mode d'emploi pour écrire aux prisonniers est mis à disposition. Des autocollants et des affiches sont disponibles.

www.collectifkoltchenko.blogspot.fr

Contactez-nous pour participer à la campagne unitaire !

koltchenko@solidaires.org

Souhaitons un bon anniversaire à Alexandr !

Le 26 novembre, ce sera l'anniversaire d'A. Koltchenko. Souhaitons-lui ! Le texte peut paraître dérisoire ; mais c'est important que les envois sont nombreux : pour le moral d'Alexandr et pour le message adressé ainsi aux autorités russes.

Adresse :	Texte type :
Кольченко Александру Александровичу, 1989 г.р. а\я 2710 344082 г. Ростов-на-Дону Россия (Russie)	С Днем Рождения и с наступающим Новым Годом! Желаю здоровья, силы духа и скорейшего освобождения! Болею за тебя.

Ce qui se traduit :

Bon anniversaire et bonne année!

Je te souhaite de la santé, de la force d'esprit et la libération rapide !

Je te soutiens.

Comment envoyer par mail : www.collectifkoltchenko.blogspot.fr/2015/11/lettres-de-soutien.html

Pour translitterer votre nom en russe - utilisez par exemple: <http://rosuznik.org/write-letter>